



Harcelement moral d'un parent

Par **EMERIC**, le **14/11/2008** à **00:21**

Bonjour,

Ma mère ne cesse de me harceler téléphoniquement (appels toutes les 2 minutes, injures, menaces envers moi et mon entourage, chantage émotionnel, menaces de suicides). Elle est économiquement et physiquement indépendante et je souhaite couper tout contact avec elle.

Quelles sont les éventuelles conséquences juridiques ? Quelle est la démarche à suivre (recours à une voie légale ?) ? Quels sont mes droits ?

Merci par avance de votre réponse.

Par **pouilpouil**, le **11/12/2008** à **23:40**

Bonjour,

Je ne sais pas quel âge tu as, moi j'ai 52 ans, je suis victime d'harcelement et bien pire encore auprès de ma mère et maintenant mon père et cela perdure. Actuellement, notre relation est au travers de lettres R/AR, tribunal, insultes,... que du bonheur :o((

Compte tenu de mon âge, je suis en mesure de t'apporter quelques conseils qui ne vont pas résoudre cet harcelement mais qui te permettront de le relativiser, donc de mieux vivre.

Selon ton âge, les solutions peuvent varier car tu as les études, tu as un contexte familial (frères, sœurs, cousins, amis,...) et ce n'est pas toujours facile de tout couper sachant que l'on

n'y est pour rien (non responsable).

Dans tous les cas, il faut prendre du recul (ne pas répondre systématiquement au téléphone, les N° s'affichent sur les portables (pas de réponse si le N° de l'appel est caché). A la maison idem.

Si ça persiste, répondre de moins en moins, 2 jours, 1 semaine, 15 jours, 1 mois etc...

En parler à ton entourage et son entourage... ça risque de la calmer. Ne pas rester surtout bouche cousue, on devient vulnérable.

Prendre de la distance (km) pour ne pas être importune pour un oui pour un non.

Ne rien dire sur ses petits soucis, ils sont montés en épingle, amplifiés, déformés,...

Si elle ne comprend pas faire un simulacre de crise de nerf en cassant un peu de vaisselle (chez elle pas chez toi), en brisant un vase,... en faisant un peu de casse y compris des objets symboliques (ta photo dans un cadre par exemple) ça peut faire un électrochoc.

Après tout ça, si ta mère t'aime elle fera des efforts pour renouer, sinon tant pis pour elle. Il ne faut surtout pas te sentir coupable. Il ne faut pas hésiter à dire merde sinon c'est ta vie que tu vas foutre en l'air !

Garder tous les écrits, car au tribunal c'est plus facile de se défendre car on apporte des preuves incontestables.

Saches bien une chose, les gens méchants ne t'apportent rien.

Si tu as besoin... tu peux m'envoyer un mail.

Bon courage

Joel